

La protection animale en chiffres

Les chiffres de la maltraitance animale en France, en Europe et dans le monde.

Chaque année, en France...

- **11** animaux domestiques sont abandonnés par heure.
- **14** minutes, c'est le temps que les animaux peuvent mettre pour mourir à l'abattoir.
- **90** espèces sauvages sont tuées par les chasseurs.
- **95** animaux sont mangés par français omnivore.
- **200** équidés sont maltraités.
- **500** souris sont tués par lot d'injections de Botox.
- **600** chats sont utilisés et sacrifiés par les chercheurs français.
- **1 200** animaux parcourent le territoire emprisonnés dans des cirques.
- **3 000** chiens sont utilisés et sacrifiés par les chercheurs français.
- **10 000** taureaux sont massacrés au nom de la corrida.
- **20 600** équidés sont égorgés.
- **100 000** animaux sont abandonnés (dont 60 000 l'été).
- **250 000** animaux sont euthanasiés pour raisons financières.
- **1,3 millions** de souris sont utilisés dans les laboratoires.
- **2,2 millions** d'animaux sont utilisés pour l'expérimentation (soit 4 animaux par minute).
- **3 millions** d'animaux sont tués dans les abattoirs quotidiennement.
- **3,5 millions** de petits oiseaux sont tués illégalement sur le pourtour Méditerranéen.
- **33,6 millions** de poules sont élevés en batterie.
- **40 millions** de poussins sont broyés par les couvoirs (soit 1 poussin par seconde).
- **40 millions** d'animaux dits « de boucherie » sont tués (bœuf, mouton, cheval, veau, agneau, chevreau, porc).
- **1 milliard** d'animaux dits « gibiers » sont tués (volaille, lapin, cerf, chevreuil, sanglier).

Le saviez-vous ?

- **100 %** des bêtes en Île de France sont égorgées en toute conscience, sans étourdissement préalable et sans que le consommateur en soit informé (la France refuse l'étiquetage).
- **1** abatteur exécute jusqu'à 600 bovins par jour.
- **32** décès humains et **180** accidents par an en moyenne sont liés à la chasse.

Déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Beauvais Oise
Sous le numéro: W453001409 - SIRET: 749 869 954 00026

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : ffpanimale@gmail.com

- **19%** des animaux tués dans les laboratoires en Europe proviennent des laboratoires français. Ce qui fait de la France le pays européen qui utilise le plus l'expérimentation animale.
- **6 taureaux** sont torturés et sacrifiés pour chaque corrida.

Chaque année, en Europe...

- **90 animaux** sont utilisés pour des expériences de produits cosmétiques alors que cette pratique est interdite.
- **12 millions** d'animaux (furets, chats, chiens, lapins...) sont réquisitionnés et sacrifiés par les laboratoires scientifiques soit **22 animaux** par minute.

Le saviez-vous ?

- Sur **180 animaux** tués, la fourrure de seulement 42 d'entre eux est réellement utilisée. Le reste est jeté comme simple déchet.
- **24h** d'affilés sans aucune pause: c'est le temps de transport des porcs vers l'abattoir.

Chaque année, dans le monde...

- **140 millions** d'animaux sont dépecés pour leur fourrure.
- **65 milliards** d'animaux sont tués pour notre alimentation.

Le saviez-vous ?

- **0,6 m²** est la taille de la cage de vie des renards et des visons élevés pour la fourrure.
- **10%** c'est l'augmentation d'animaux tués pour l'industrie de la fourrure chaque année depuis 10 ans.
- **3ème**, c'est le rang occupé par le trafic illégal d'animaux domestiques après la drogue et les armes à feu.
- **4ème**, c'est le rang occupé par le braconnage d'espèces sauvages.

Etudes

Selon plusieurs études, la violence envers les animaux tend aujourd'hui à être reconnue comme un signal d'alerte à prendre particulièrement au sérieux dans l'étude des personnalités à risques. D'après les résultats, il existe un lien irréfutable entre la cruauté faite aux animaux et la violence exercée sur les humains.

Maltraitance animale et violences conjugales

Déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Beauvais Oise
Sous le numéro: W453001409 - SIRET: 749 869 954 00026

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : ffpanimale@gmail.com

- Sur un échantillon de femmes, les femmes battues et victimes de violence avaient **5 fois plus** de probabilité que leur partenaire ait menacé de violence un animal familier comparé aux femmes n'ayant pas été victimes de violences intimes.
- **18% à 45%** des femmes battues indiquaient que la crainte que leur conjoint ne s'en prenne à leur animal familier les a empêchées de le quitter plus tôt.
- Chez l'adulte, la cruauté commise envers les animaux est liée aux violences perpétrées sur les enfants, les partenaires intimes, et les personnes âgées. Ces conduites se produisent souvent dans les mêmes maisons et sont perpétrées par la même personne: un homme adulte.

Maltraitance animale et violences infantiles

- Chez un nombre significatif d'adolescents devenus tueurs, il a été noté que le contexte familiale valorisait la chasse comme loisir.
- La cruauté envers les animaux était présente dans **88%** des familles montrant un abus d'enfant. 2/3 des animaux étaient victimes du père et 1/3 des enfants.
- Les enfants victimes de violences sexuelles avaient **6 fois plus** de probabilité d'être auteur d'actes de cruauté envers les animaux.

Maltraitance animale et délinquance

- Aux Etats-Unis, le DSM4 (Diagnostic Santé Mentale) considère que la cruauté envers les animaux est prédictive de troubles du comportement lourds chez l'enfant.
- Les enfants qui avouaient avoir maltraité des animaux étaient **3 fois plus** enclins à avoir commis des actes de délinquance grave comme par exemple un cambriolage ou une agression conduisant à une blessure.
- Le suivi d'un groupe d'enfants à risque montrait que ceux qui ont eu des conduites cruelles envers les animaux entre **6 et 12 ans** avaient une probabilité plus que **doublée** d'être en contact avec la justice par la suite.
- Sur plus de 3600 enfants et adolescents suisses de 13 à 16 ans, les résultats ont montré que **12%** d'entre eux (17% des garçons et 8% des filles) ont admis avoir maltraité intentionnellement un animal. 5% des garçons et 1,5% des filles l'avaient fait à plusieurs reprises. Les animaux maltraités étaient des chats ou chiens (29%), des

Déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Beauvais Oise
Sous le numéro: W453001409 - SIRET: 749 869 954 00026

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : ffpanimale@gmail.com

poissons, lézards ou grenouilles (18%), des oiseaux (11%) et d'autres animaux (insectes, gastéropodes, 41%).

- Dans environ **1 cas sur 2**, l'acte avait été réalisé en présence d'une ou plusieurs autres personnes. Lorsque les auteurs ont mis en relation les mauvais traitements d'animaux avec les conduites délinquantes et violentes des participants, un lien significatif est ressorti pour tous les types de conduites.

Avez-vous déjà maltraité un animal?

<i>A déclaré avoir commis :</i>	Jamais	Au moins une fois
Violence mineure	11.5%	24.0%
Violence grave	2.0%	8.0%
Délit grave contre la propriété	3.5%	11.5%
Vandalisme	6.0%	22.0%
Vol à l'étalage	8.0%	16.0%

Prévalence des conduites délinquantes auto-reportées et cruauté envers les animaux
(N = 3648; toutes les différences sont significatives)

Maltraitance animale et criminalité

- Après un suivi de 100 personnes ayant menacé quelqu'un de mort dont 48 patients psychotiques et 52 non psychotiques vivant dans un hôpital, il a été noté que cruauté enfantine envers les animaux et violence ultérieure face à des êtres humains étaient étroitement liées.
- Selon Robert K. Ressler, qui a développé des profils de tueurs en série pour le FBI: « Les meurtriers ont très souvent commencé en torturant et tuant des animaux alors qu'ils étaient encore des gosses »
- **45%** des adolescents impliqués dans 9 fusillades mortelles en contexte scolaire, avaient précédemment été auteurs d'actes de cruauté sur animaux.

Déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Beauvais Oise
Sous le numéro: W453001409 - SIRET: 749 869 954 00026

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : ffpanimale@gmail.com

- Sur 36 prisonniers auteurs de plusieurs meurtres, **36%** d'entre eux disaient avoir tué et torturé des animaux durant leur enfance, et **46%** avoir commis ces actes de cruauté durant l'adolescence.
- Sur 180 prisonniers, les actes de violence envers les animaux que déclaraient les prisonniers étaient particulièrement fréquents.
- Sur un échantillon de délinquants violents et non violents incarcérés dans une prison à sécurité renforcée en Floride. **56%** des délinquants violents rapportaient avoir commis des actes de cruauté envers les animaux durant leur enfance, contre 20% des délinquants non violents. Les délinquants non violents exprimaient davantage de remords pour ces actes que les délinquants violents.
- Dans une autre étude menée auprès de 152 hommes incarcérés ou non, des chercheurs ont comptabilisé que, tandis que **25%** des délinquants agressifs rapportaient 5 actes de cruauté envers les animaux ou davantage, ce n'était le cas que de 6% des délinquants non agressifs. Aucun des participants non-délinquants à cette étude n'avait commis 5 actes de cruauté envers des animaux

Actes de cruauté commis par des prisonniers envers les animaux durant leur enfance

Noyer	17.5
Frapper	82.5
Tirer dessus avec une arme	33.0
Donner un coup de pied	35.9
Étrangler	17.5
Brûler	15.5
Utilisation sexuelle	22.3

(Henderson et al., sous presse)

Déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Beauvais Oise
Sous le numéro: W453001409 - SIRET: 749 869 954 00026

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : ffpanimale@gmail.com

[Sources:

-Stephanie R. Verlinden-Szedny, Pacific University, School of Professional Psychology

-Lucia, S. & Killias, M. (2011). *Is animal cruelty a marker of interpersonal violence and delinquency ? Results of a swiss national self-report study.* Psychology of Violence, 1, 93-105.

-Brandy Henderson, Tennessee university. Henderson, B. et al. (2013). » *Childhood animal cruelty methods and their link to adult interpersonal violence* ». Journal of Interpersonal Violence.

-Linda Merz-Perez. « *Animal cruelty: pathway to violence against people* »

-Andrew Linzey. « *Le lien. Violences sur les animaux et les humains* »

-Frank R. Ascione, Professor in the Psychology Department at Utah State University. « *The Abuse of Animals and Domestic Violence* »

-Eleonora Gullone, Associate Professor in the Psychology Department at Monash University in Melbourne, Australia. « *An Evaluative review of theories related to animal cruelty* » and « *Animal Cruelty, Antisocial Behaviour, and Aggression: More Than a Link*»

-John Mac Donald, de l'Hôpital psychiatrique du Colorado.]

L'animal en France

Notre rapport aux animaux en France

Nous possédons 62 millions d'animaux domestiques, soit **le plus grand nombre d'animaux en Europe**.

90% d'entre nous étions favorables à une réforme du Code civil reconnaissant le **caractère sensible de l'animal**.

Les **chasseurs** représentent moins de 2,4% de notre population et leur nombre ne cesse de diminuer.

Déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Beauvais Oise
Sous le numéro: W453001409 - SIRET: 749 869 954 00026

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : ffpanimale@gmail.com

La **corrida** ne fait pas partie du « folklore » français. Son inscription au patrimoine culturel immatériel de la France a été supprimée. Nous avons assignés par huissier Mesdames [Ségolène Royal](#) et [Fleur Pellerin](#) afin que ces élues de la République puissent respecter la Décision du Tribunal Administratif de Paris.

Des avancées en matières de législations en eue lieu en 2019 et 2020 notamment concernant l'article 51-1 du Code Pénal

Une centaine de villes françaises se sont déclarées hostiles aux **cirques** telles que Bagnolet (93), Montreuil (93) ou encore Creil (60) et récemment Roncq (59) ou Beauvais (60) elles n'étaient qu'une dizaine en 2018.

Nous consacrons 4,5 milliards d'euros de budget chaque année pour nos compagnons.

Nos **dépenses vétérinaires** ont explosé de 72 % ces dix dernières années.

Déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Beauvais Oise
Sous le numéro: W453001409 - SIRET: 749 869 954 00026

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : ffpanimale@gmail.com